

وزارة التعليم العالي والبحوث العلمي

Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en Soutien à l'Employabilité

Mesures Systémiques en appui à la gestion stratégique des Universités et du réseau des ISETs : Formation certifiante en Assurance Qualité Interne

Appel à participation

1. Contexte et objectifs de la formation

Plusieurs projets et actions sont actuellement menés dans le secteur de l'enseignement supérieur en Tunisie en vue de renforcer l'assurance qualité (AQ) interne et externe et de promouvoir la culture de la qualité. Ainsi, dans le cadre du projet PromESsE, les Universités, la Direction générale des Études Technologiques (DGET) ainsi que les Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche (EESR) conduisent des actions visant à dynamiser leurs comités pour la qualité (CpQ) et la mise en place de systèmes d'assurance qualité interne (AQI) selon les standards internationaux. Les allocations du PAQ-DGSU et du PAQ-DGSE financent une panoplie d'actions pertinentes à cet effet. Plusieurs projets de coopération internationale contribuent également à la réalisation des objectifs relatifs à l'AQ, en complémentarité et synergie avec PromESsE.

Dans le cadre de la coopération avec le Royaume-Uni, une subvention du fonds britannique pour le conflit, la sécurité et la stabilité, gérée par la Banque mondiale, a vocation à financer une assistance technique (AT) aux fins de renforcer l'AQI dans le secteur de l'enseignement supérieur tunisien. Cette assistance technique est assurée par l'Institut International de Planification de l'Éducation (IPE), organe de l'UNESCO, en ce qui concerne la formation certifiante des praticiens de l'AQI dans les universités et les EESR.

L'IPE propose une formation certifiante en ligne visant à renforcer les compétences en AQI et à dynamiser les CpQ dans les Universités/DGET et les EESR. Une note d'information spécifique à cette formation certifiante est jointe au présent appel à participation.

A l'issue de la formation, les participants sauront :

- Choisir parmi plusieurs options pour l'orientation et le ciblage de leur système d'AQI ;
- Identifier et distinguer les outils et les procédures d'un système intégré d'AQI pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans leur université ;
- Analyser le lien entre l'AQI et l'employabilité, et identifier les outils et les procédures

permettant de renforcer ce lien ; et

- Concevoir (ou réviser) un système d'AQI efficace et bien soutenu en tenant compte des bonnes pratiques internationales.

2. Compétences acquises et responsabilités attendues à l'issue de la formation :

Les participants à la formation qui auront été certifiés auront principalement deux types de responsabilités, cumulables : A) animer les Comités pour la Qualité, les conseiller voire les diriger et B) devenir des référents-formateurs en assurance qualité dans leur université et EESR.

A) Animer/conseiller/diriger les CpQ :

Au terme de la formation, les participants pourront animer, conseiller ou diriger les Comités pour la Qualité (CpQ) dans l'Université/DGET et au niveau des EESR. Ils en seront des membres actifs. Ils pourront endosser des responsabilités comme suit (liste non exhaustive):

- L'élaboration et la mise en œuvre des politiques et dispositifs d'assurance qualité interne ;
- La planification des activités d'assurance qualité interne ;
- L'élaboration et la gestion des processus d'assurance qualité ;
- La gestion des données et des informations (collecte, analyse) ;
- La gestion des procédures en lien avec l'assurance qualité externe ;
- Les relations et le réseautage avec les acteurs de l'assurance qualité au sein des universités, nationalement et internationalement ;
- La recherche et l'innovation portant sur l'assurance qualité ;
- La promotion de l'assurance qualité et le renforcement de la culture qualité en interne.

B) Devenir des référents-formateurs. La formation offrira aux participants les outils et les compétences minimales pour devenir à terme des « référents-formateurs ». Ces référents-formateurs seront chargés du renforcement de capacité en assurance qualité interne auprès des membres de la communauté académique (enseignants-chercheurs, équipes supports et étudiants). Leur rôle sera notamment de :

- mobiliser la communauté pour qu'elle s'engage durablement dans les démarches d'amélioration continue de la qualité de l'Université et des établissements qui en relèvent ;
- agir comme des relais au sein des établissements et au plus près des enseignants, des étudiants et des équipes support, sur les aspects de l'assurance qualité (ex. collecte d'information, appui à l'utilisation des dispositifs d'assurance qualité, conduite d'auto-évaluation, information sur l'assurance qualité externe...);
- contribuer aux travaux du CpQ d'université et des instances sur la dimension qualité et faire remonter les demandes et les besoins de la communauté.

Dès lors, la participation à la formation certifiante implique **l'engagement futur des participants à animer des formations en cascade**, de manière à constituer un groupe de taille significative de connaisseurs et promoteurs de l'assurance qualité interne en Tunisie.

3. Participants ciblés par la formation

La formation s'adresse aux personnes enseignantes ou non, des 13 universités publiques, de la DGET et des EESR sous leur tutelle, motivées pour améliorer leurs compétences en assurance qualité interne et œuvrer en qualité de référents qualité dans leur université ou leur EESR.

Le nombre de participants par Université/DGET est arrêté au prorata du nombre d'EESR et du nombre maximal de places disponibles (70 places) ; conformément au tableau ci-dessous.

Nombre d'EESR sous tutelle des Universités/DGET (2018-2019)	Nombre maximal de participants à la formation	Universités concernées
Supérieur à 25	7	DGET (Réseau des ISETs), U. de Carthage
Entre 20 et 15 (inclus)	6	Universités de Gabès, Monastir, Sfax, Sousse et Tunis
Entre 15 (non inclus) et 10 (inclus)	5	Universités de Gafsa, Jendouba, Kairouan, Manouba et Tunis El Manar
Inférieur à 10 (non inclus)	2	Ezzitouna et UVT

4. Dates de la formation

La formation aura lieu du **12 avril au 25 juin 2021** (11 semaines), et sera précédée d'une phase introductive de deux semaines (**29 mars – 9 avril**) au cours de laquelle les participants testeront les outils de communication de la plateforme de formation, rencontreront les autres participants et communiqueront avec les formateurs.

5. Modalités de la formation

La formation sera basée sur trois modalités d'apprentissage :

- **Travail individuel** de lecture des documents de chaque module, de visionnage des vidéos, de participation à des discussions en ligne et d'auto-évaluation grâce aux questionnaires préparés ;
- **Participation à des réunions de groupe** (essentiellement virtuelles), au cours desquelles les équipes prépareront collectivement les **activités de groupe** sur la base de leurs réflexions et discussions ;
- **Interaction** avec des experts internationaux en assurance qualité interne et les participants d'autres institutions par le biais d'une collaboration directe et d'un partage d'expérience.

6. Charge de travail exigée par la formation

Le module exige environ **8 heures de travail par semaine et par participant** durant les 10 semaines de la formation.

7. Certificat acquis à l'issue de la formation :

En fin de formation, les participants - qui satisfont les exigences de certification - recevront une certification de compétences, sur la base d'une évaluation indépendante effectuée exclusivement par l'IIPE. Les exigences à remplir pour la certification sont les suivantes :

- *Critères individuels* : participation aux deux sessions de webinaires en ligne ; participation à deux des quatre discussions en ligne ; note moyenne minimum de 70% aux quizz qui suivront chaque module.
- *Critères du groupe* : participation régulière (minimum 75% de présence) aux réunions de groupe pour préparer les travaux collectifs à rendre ; soumission d'un travail de groupe à la fin de chaque module.

8. Modalités de soumission des candidatures dans les universités/DGET

Les enseignants universitaires et les membres du personnel administratif intéressés sont invités à soumettre, **au plus tard le 15 mars 2021**, au bureau d'ordre de leur Université/DGET un dossier comportant :

- Une lettre de candidature au nom de leur Président(e) d'Université / Directeur Général des Etudes Technologiques.
- Une lettre d'engagement selon le modèle ci-joint (Annexe 1).
- Un curriculum vitae selon le modèle ci-joint (Annexe 2).

9. Modalité de sélection

Les Universités et la DGET sont responsables de la sélection des participants, tenant compte du nombre de participants par université/DGET (arrêté au prorata du nombre d'EESR) et du nombre maximal de places disponibles (70 places), comme précisé précédemment. Une proposition de grille pour la sélection est donnée ici à titre indicatif (Annexe 3)

Un coordinateur sera nommé dans chaque équipe.

Les Universités et la DGET sont invitées à assurer une diversité des profils de participants, de façon à refléter la variété de la communauté académique et renforcer la culture qualité de tous au sein de l'université ou l'établissement. La composition de l'équipe de participants ne vise donc pas l'exacte représentativité des personnes impliquées dans l'université ou les établissements, la jauge étant de 7 participants maximum par équipe.

Si les responsables de l'assurance qualité interne sont les bénéficiaires naturels de cette formation, la formation ne leur est pas exclusivement réservée. La formation vise principalement à constituer un premier noyau de personnes ressources qui pourront dans un second temps développer la culture de la qualité interne au sein de l'université/DGET et des établissements qui en relèvent.

Les membres des comités pédagogiques des Universités/DGET pourraient également bénéficier de cette formation pour renforcer l'assurance qualité des programmes de formation dans leur université ou EESR.

Cette diversité implique que les participants soient sélectionnés parmi:

- les enseignants-chercheurs, le personnel de soutien technique et administratif, les étudiants ;
- les Élus et personnel statutaire ;
- les représentants de départements de champs disciplinaires différents de manière à favoriser les échanges, la transversalité et le dialogue entre les disciplines.

Les participants doivent avoir un diplôme d'un niveau Bac+5 au minimum.

La sélection des participants relève de l'entière responsabilité des Universités et de la DGET, en référence aux profils souhaités et critères, ci-après présentés.

Les Président(e)s d'Universités et le Directeur Général des Etudes Technologiques communiqueront à l'UGP-PromESSE - au plus tard le 18 mars 2021 - la liste des membres de leurs équipes (en indiquant le membre désigné coordinateur de l'équipe de l'Université/DGET) ainsi que les engagements et CV respectifs (dûment signés) de tous les membres de l'équipe et une lettre (succincte) retraçant le processus de sélection.

10. Profil des participants souhaités

Sur le plan de l'engagement

Il/elle doit :

- être disponible pour s'engager à la hauteur des exigences de la formation et du temps nécessaire pour en tirer tous les bénéfices, et viser la certification ;
- être motivé par l'apprentissage tout au long de la vie, pour son intérêt professionnel et pour le bénéfice de l'université et des établissements ;
- s'engager à renforcer les capacités internes sur l'AQI dans son université et établissement (sous forme de formations, de tutorat, conseil, coaching,...).

Sur le plan des compétences professionnelles

Il/elle doit :

- avoir une participation avérée voire une responsabilité de premier plan dans l'assurance qualité depuis au moins 3 ans : par exemple avoir été impliqué dans des initiatives visant l'amélioration de la qualité de son université ou EESR telles que la participation à des démarches d'accréditations, à des autoévaluations, à des formations reçues ou données en assurance qualité, à des évaluations, à la coordination/gestion de projets visant l'AQ,...;
- être doté de compétences pédagogiques pour déployer à terme la formation interne en AQI dans son université et établissement ;
- avoir développé des démarches autoréflexives ou des travaux axés sur le changement.

Sur le plan des compétences relationnelles :

Il/elle doit être capable :

- de travailler en équipe de manière diplomate, en respectant les différences de niveau en AQI et la diversité des participants à cette formation;
- de communiquer clairement et efficacement tant oralement que par écrit ;
- de participer activement et de contribuer aux réunions et webinaires.

Sur le plan des compétences techniques et des équipements e-learning:

Il/elle doit :

- maîtriser les logiciels Word, Excel et Adobe-Acrobat, et l'utilisation de plateformes en ligne type Moodle;
- disposer d'un environnement de travail adéquat pour les travaux en ligne individuels et en groupe et d'une bonne connexion internet;
- savoir travailler en ligne que ce soit individuellement ou de manière collaborative.

11. Critères de sélection et Calendrier

Les critères de sélection ainsi que les poids ci-après mentionnés sont donnés à titre informatif ; néanmoins, leur respect devrait assurer l'équité à toutes et à tous dans l'accès à la formation.

Critères ¹	Détails/Justificatifs	Poids
Engagement institutionnel	Rôles et responsabilités pertinents, disponibilité	30%
Compétences professionnelles	Expériences et compétences, projets et références pertinents dans le domaine de l'assurance qualité	30%
Compétences relationnelles	Références et lettres de recommandation	20%
Compétences techniques pour la formation en ligne	Expériences, formations et certificats pertinents	20%

Le calendrier suivant sera observé :

- Appel à candidatures : **05 mars 2021**
- Remise des candidatures aux universités/DGET : **15 mars 2021**
- Remise des candidatures sélectionnées à l'UGP-PromESSE (par email : cpq.promesse@gmail.com) par le représentant mandaté par l'Université/DGET : **22 mars 2021**
- Démarrage de la phase introductive : **29 mars 2021** (Durant 02 semaines, les participants testeront les outils de communication de la plateforme de formation, rencontreront les autres participants et communiqueront avec les formateurs).
- Démarrage de la formation : **12 avril 2021**
- Fin de la formation et remise des certificats : **25 juin 2021**

¹ Des critères adaptés pourraient être appliqués dans le cas des étudiants.

Annexe 1

LETTRE D'ENGAGEMENT

A l'attention de
Mme/M la/le Président(e) de l'Université
/M. le Directeur général des études technologiques
&

De la Directrice générale de l'UGP-PromESSE au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique

Je, soussigné(e) M./Mme, (fonction ou grade)..... à (établissement)
..... ; m'engage, par la présente, à :

1/ suivre la formation certifiante en assurance qualité interne objet de l'appel à participation émis par l'UGP-PromESSE dans les conditions décrites dans ledit appel (que je certifie avoir lu) et en œuvrant pour obtenir la certification de compétences ;

2/ assurer, à l'issue de la formation certifiante, les tâches demandées aux participants telles que décrites dans l'appel à participation.

En particulier, et au regard du Plan d'action de l'Université, je m'engage à :

- La formation en cascade en AQI de mes pairs conformément au calendrier joint ;
- Assurer d'autres responsabilités en relation avec l'AQI au sein de mon Université/Établissement, comme suit :

RESPONSABILITES DANS LE DOMAINE D'AQI (données à titre indicatif)	INSTITUTION	POSITION ET/OU DOMAINE D'EXPERTISE	TEMPS RESERVE (heures/semaines)
Animer les Comités pour la Qualité, les conseiller voire les diriger			
Agir comme référent-formateur en assurance qualité à l'université et/ou un EESR			
Contrôle de la qualité interne ou suivi de la mise en œuvre			
Enquêtes (d'insertion et de satisfaction, autres)			
Diffusion des résultats, communication, etc.			

Enfin, et dans le cadre de mon engagement, j'accepte de rapporter périodiquement à madame/monsieur le XXXX (Président/Vice-président en charge de la Qualité/Chef de Projet PAQ-DGSU/etc./Chef d'établissement), l'avancement des travaux convenus.

Signature du candidat

Annexe 2

CV pour la candidature à la formation certifiante en Assurance Qualité interne

NB. A adapter selon le contenu de l'appel à participation

1. **Nom et prénom :**

2. **Date de naissance :**

Nationalité :

3. **Niveau d'études :**

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)
	■
	■
	■
	■
	■
	■

4. **Compétences clés :**

5. **Affiliation à des associations/groupements professionnels :**

6. **Autres formations**

7. **Pays où le candidat a travaillé :**

8. **Langues :** (bon, moyen, médiocre)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

9. **Expérience professionnelle :**

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

10. Compétences spécifiques exigées dans le cadre de l'appel à participation

1
2
3
4
5

Compétences spécifiques :	11. Expériences pertinentes du candidat qui illustrent le mieux sa compétence :	
<p>1 2 3 4 5</p> <p>Supprimer les numéros des compétences spécifiques non concernées par cette expérience</p>	Nom du projet: Année : Lieu : Client : Nom et prénom de la personne de contact chez le client : Coordonnées de la personne de contact chez le client (tél. et email) : Poste : Activités :

NB. Ajouter autant de lignes que d'expériences pertinentes.

12. Compétences et aptitudes sociales

Vivre et travailler avec d'autres personnes, dans des environnements multiculturels, à des postes où la communication est importante et les situations où le travail d'équipe est essentiel (activités culturelles et sportives par exemple), etc.

13. Aptitudes et compétences organisationnelles

Coordination et gestion de personnes, de projets et des budgets; au travail, en bénévolat (activités culturelles et sportives par exemple) et à la maison, etc.

14. Compétences et expériences personnelles

Acquises au cours de la vie et de la carrière mais non nécessairement validées par des certificats et diplômes officiels

15. Information complémentaire

[Inclure ici toute information jugée pertinente pour la présente mission: contacts de personnes références, publications, etc.]

16. ANNEXES.

[Lister toutes les annexes jugées pertinentes pour la mission : exemple : missions d'études et coopération internationale]

**J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNES REFLETTENT EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPERIENCE.
JE M'ENGAGE A ASSUMER LES CONSEQUENCES DE TOUTE DECLARATION VOLONTAIREMENT ERRONEE.**

... **DATE:** JOUR / MOIS / ANNEE
[Signature du candidat]

Annexe 3. Modèle de Grille de sélection des candidatures.

Critères	Sous critères	Poids	Score
1. Engagement institutionnel	Rôles et responsabilités pertinents, disponibilité	30%	
2. Compétences professionnelles	Expérience et compétences, projets et références pertinents dans le domaine de l'assurance qualité, compétences pédagogiques	30%	
3. Compétences relationnelles	Références et lettres de recommandation	20%	
4. Compétences techniques pour la formation en ligne	Expériences, formations et certificats pertinents	20%	

Membres de la commission de sélection des candidatures :

Nom & Prénom/ Position